



Investir ensemble dans l'éolien
Information sur Electrabel CoGreen scrl

Le parc éolien

Electrabel &
Electrabel CoGreen?

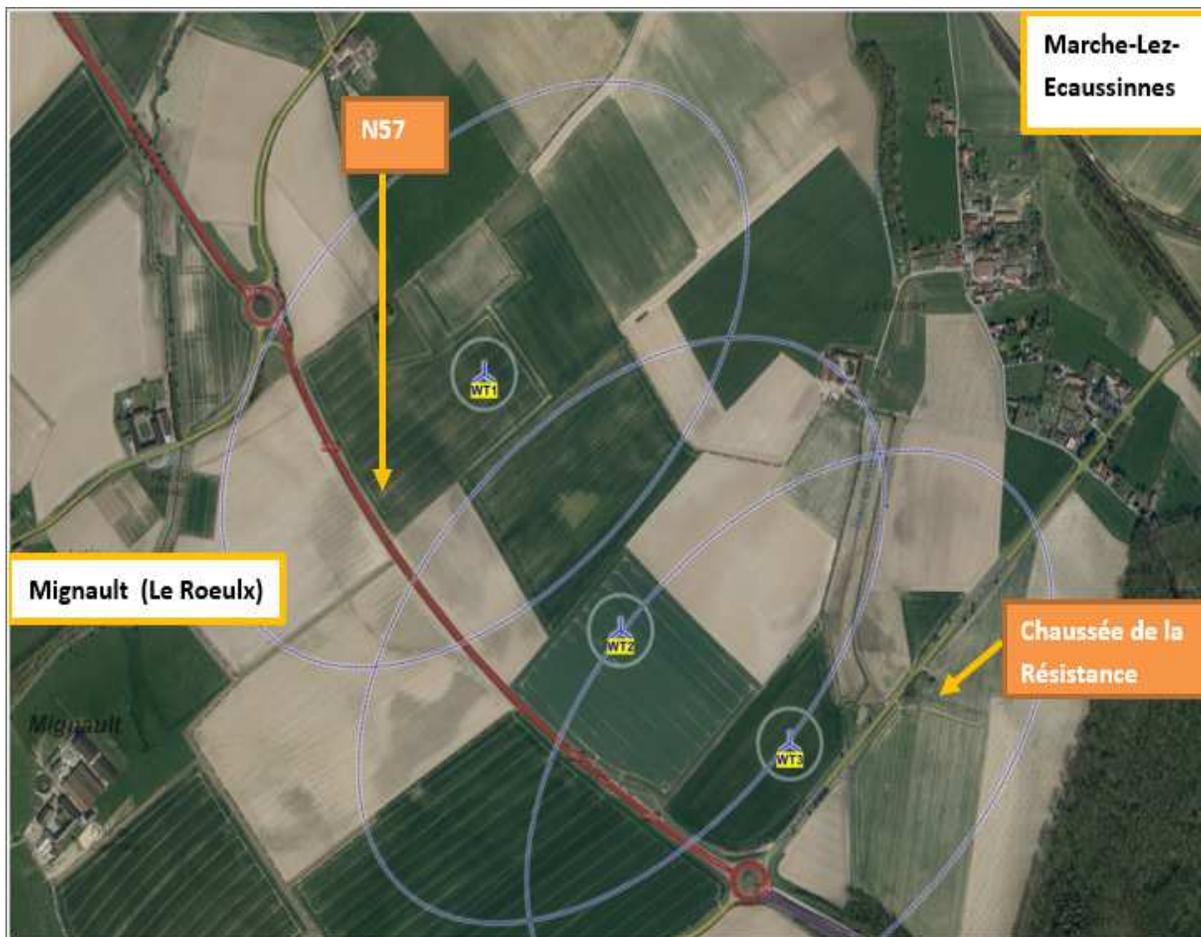
Electrabel CoGreen:
concrètement!

Souscription &
information



Le parc éolien

Ecaussinnes - 3 éoliennes



LE PARC EOLIEN

Electrabel & Electrabel
CoGreen?

Electrabel CoGreen:
concrètement!

Souscription &
information

Le Parc éolien d'Ecaussinnes

- Début de la construction en mars 2018
- Lancement de CoGreen le 1er avril 2019



LE PARC EOLIEN

Electrabel & Electrabel
CoGreen?

Electrabel CoGreen:
concrètement!

Souscription &
information

Le Parc éolien d'Ecaussinnes



LE PARC EOLIEN

Electrabel & Electrabel
CoGreen?

Electrabel CoGreen:
concrètement!

Souscription &
information

Le Parc éolien d'Ecaussinnes



LE PARC EOLIEN

Electrabel & Electrabel
CoGreen?

Electrabel CoGreen:
concrètement!

Souscription &
information

Le Parc éolien d'Ecaussinnes



LE PARC EOLIEN

Electrabel & Electrabel
CoGreen?

Electrabel CoGreen:
concrètement!

Souscription &
information



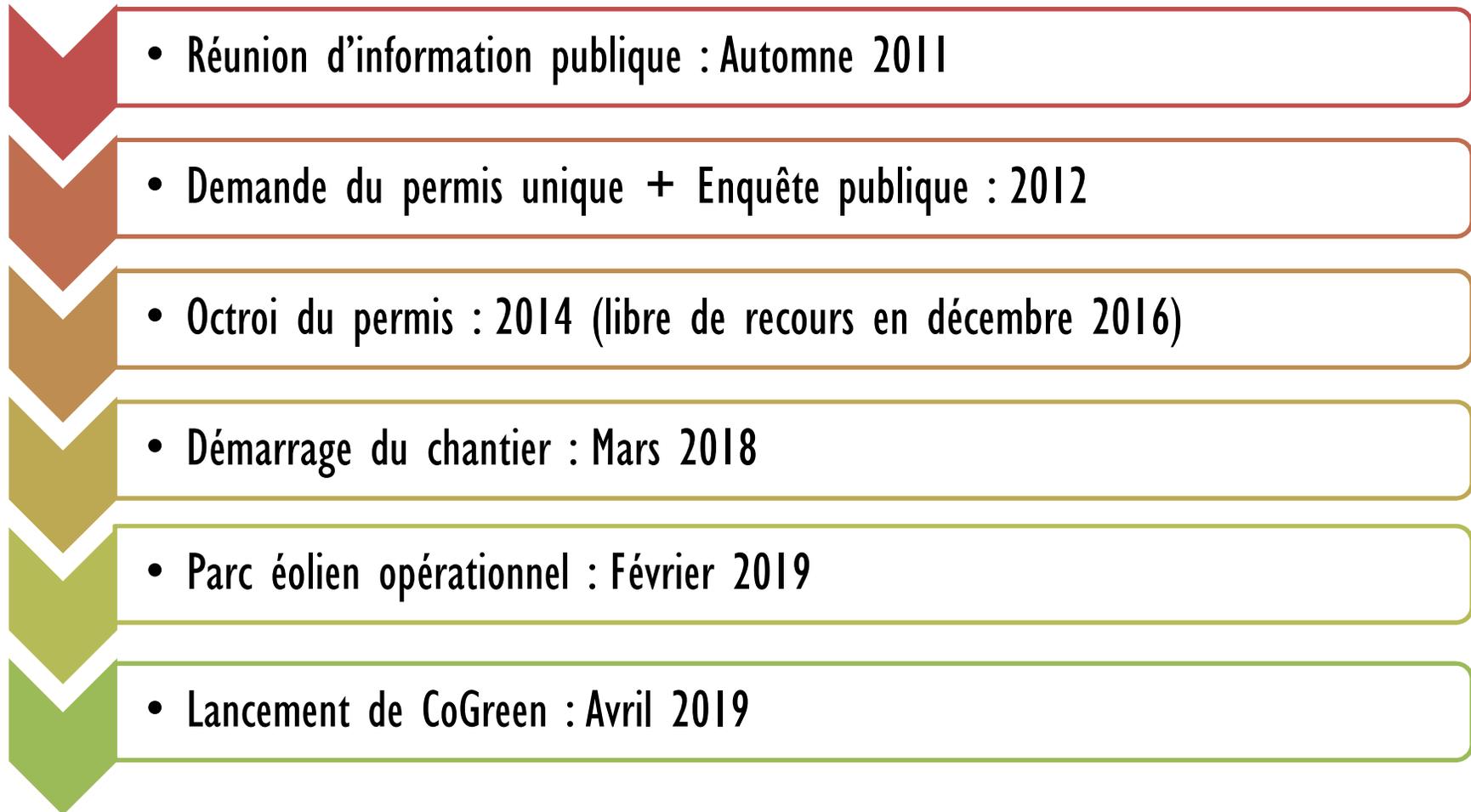
LE PARC EOLIEN

Electrabel & Electrabel
CoGreen?

Electrabel CoGreen:
concrètement!

Souscription &
information

Les différentes phases du projet



LE PARC EOLIEN

Electrabel & Electrabel
CoGreen?

Electrabel CoGreen:
concrètement!

Souscription &
information

Electrabel & Electrabel CoGreen

Electrabel ensemble avec Electrabel CoGreen

Leader mondial dans le
secteur de l'énergie



Premier producteur et
fournisseur d'électricité en
Belgique



Premier producteur et
fournisseur d'énergie
renouvelable en Belgique



- ✓ Focus sur l'éolien On-Shore
- ✓ En tant qu'acteur local et responsable Electrabel souhaite investir ensemble avec les citoyens

→ Création d'**Electrabel CoGreen scrl** en 2013

Le parc éolien

ELECTRABEL & ELECTRABEL COGREEN?

Electrabel CoGreen:
concrètement!

Souscription &
information

Electrabel ensemble avec Electrabel CoGreen



Le parc éolien

ELECTRABEL & ELECTRABEL COGREEN?

Electrabel CoGreen:
concrètement!

Souscription &
information

Collaboration entre **Electrabel**, acteur de référence sur le marché, et **Electrabel CoGreen**, coopérative agréée, pour **permettre l'investissement dans des projets éoliens.**

DEVELOPPEMENT

- Electrabel développe des projets éoliens en Belgique

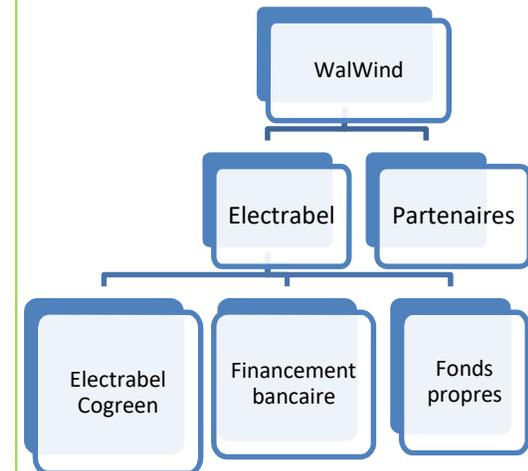


ACTIVITES OPERATIONNELLES

- Construction
- Exploitation et maintenance
- Vente de l'électricité et des certificats verts



FINANCEMENT



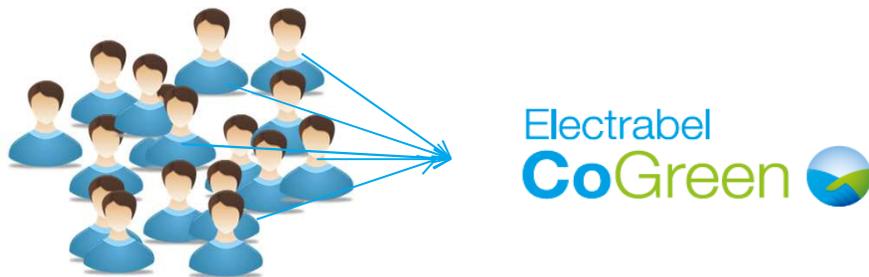
Le parc éolien

ELECTRABEL & ELECTRABEL COGREEN?

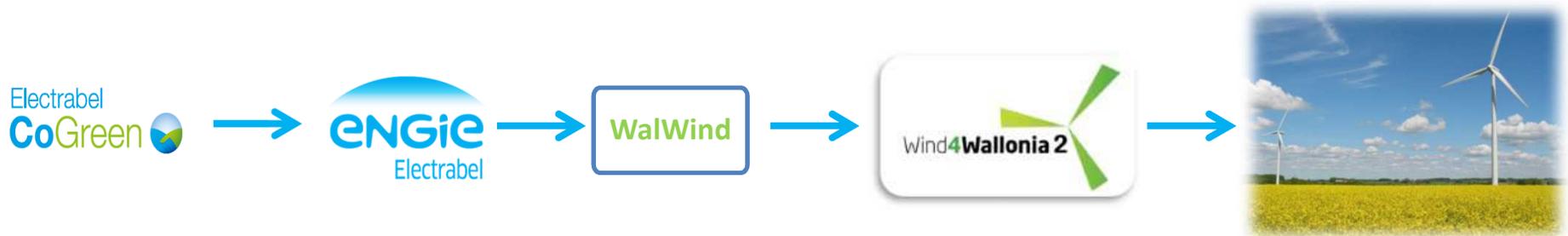
Electrabel CoGreen:
concrètement!

Souscription &
information

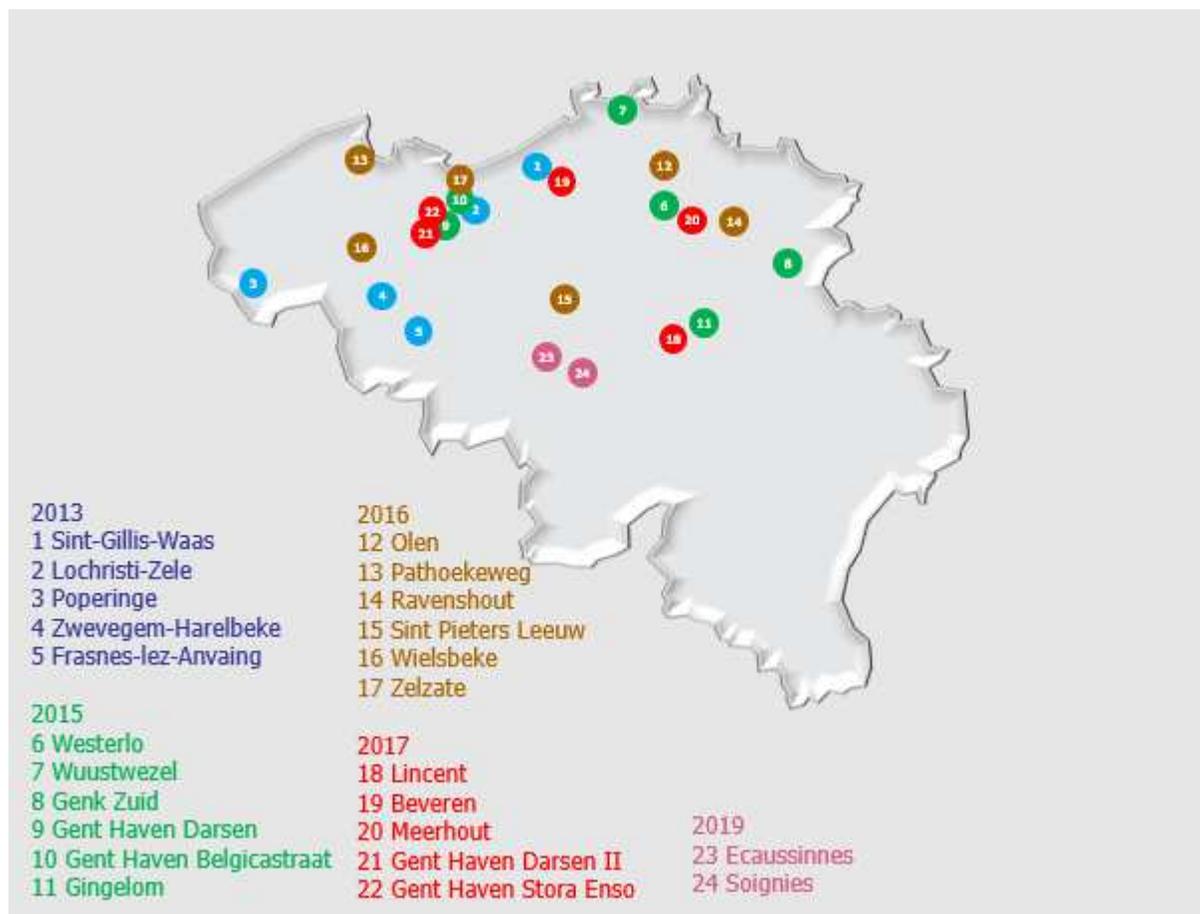
1. Collecte du capital local auprès des citoyens



2. Financement du parc éolien



Electrabel CoGreen a pour **seule activité économique l'octroi de prêts** à Electrabel ou à d'autres sociétés du Groupe Electrabel actives dans le secteur des **énergies renouvelables**. La totalité des revenus d'Electrabel CoGreen provient donc du rendement de ces contrats de prêt. Chaque parc éolien fait l'objet d'un contrat de prêt spécifique. Les intérêts annuels produits par un contrat de prêt déterminé comportent **une part au taux fixe de 3,25 % et une part variable à un taux situé entre 0 % et 3,50 % en fonction de la production totale du parc éolien (en MWh)** par année civile pour le parc éolien concerné. Mis à part les revenus provenant de l'octroi de ces contrats de prêt, Electrabel CoGreen ne génère aucun autre revenu.



Feedback sur les offres précédentes

- ✓ Le montant total collecté depuis sa création s'élève à **4.047.875 EUR**
 - ✓ 925.000 EUR en 2013
 - ✓ 999.000 EUR en 2015
 - ✓ 1.142.375 EUR en 2016
 - ✓ 981.625 EUR en 2017

- ✓ Electrabel CoGreen compte plus de **2.000** associés
 - ✓ 495 en 2013
 - ✓ 500 en 2015
 - ✓ 588 en 2016
 - ✓ 426 en 2017

Electrabel CoGreen :
concrètement !

Quoi ?

- Une part **B** dans Electrabel CoGreen scrl
- Valeur d'une part B : **125 EUR**
- **Pas de frais d'entrée ou de sortie**
- **INSCRIPTION** possible jusqu'à **20 parts B** d'une valeur de **125 EUR/action**
- **Valeur totale de l'offre pour le projet d'Ecaussinnes: 450.000 EUR**
- **ATTRIBUTION** en fonction de la **DEMANDE**
 - Demande > Offre?
 - Répartition proportionnelle
 - Au minimum 1 part par personne
- **Modalités de sortie**
 - Les parts restent **10 ans** en votre possession. Elles vous sont ensuite remboursées
 - Après **3 ans**, vous pouvez, si vous le souhaitez, revendre vos parts à **Electrabel CoGreen scrl**.

Aucun associé ne peut posséder des parts pour une valeur nominale supérieure à 2.500 €

Pour qui?

- ✓ Les **habitants** de la commune d'Ecaussinnes uniquement :
 - Codes postaux concernés :
 - 7190 Ecaussinnes-d'Enghien
 - 7190 Marche-lez-Ecaussinnes
 - 7191 Ecaussinnes-Lalaing

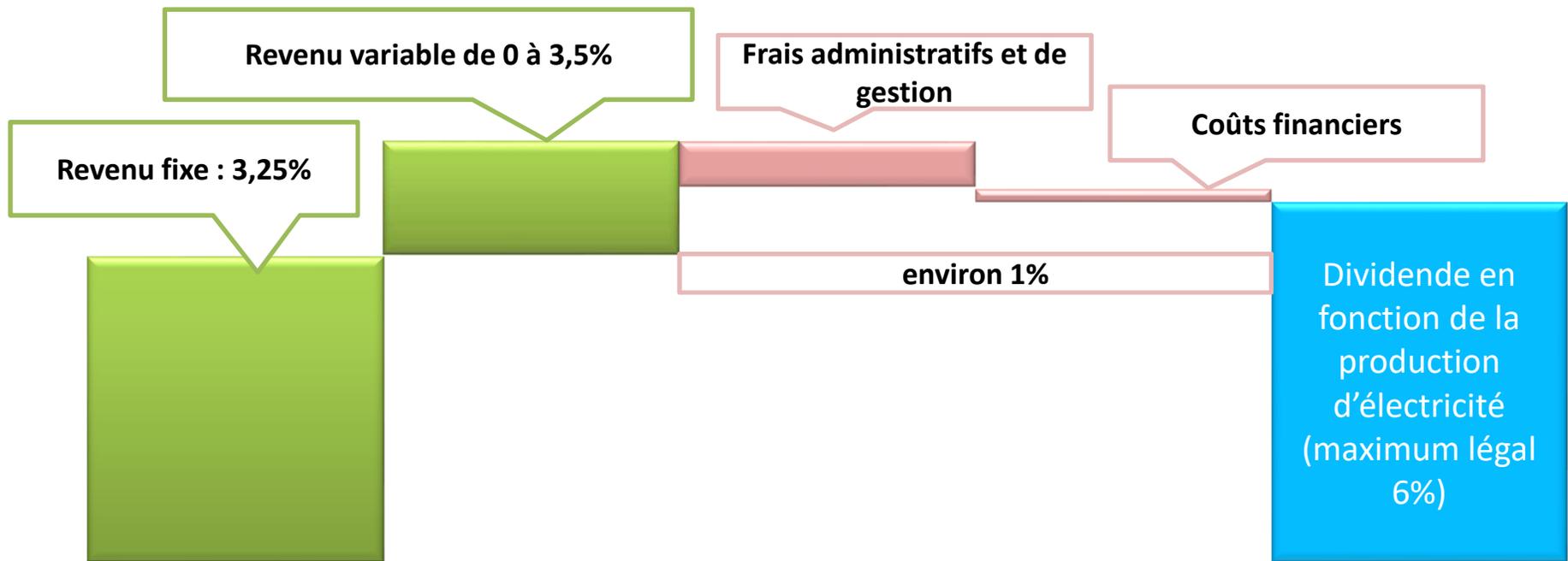
- ✓ **Tous les habitants** en tant que personnes privées **majeures**
 - ✓ Pas de personnes morales (société, asbl,...)

Dividende

- Le Conseil d'Administration présente annuellement le dividende par sous-catégorie d'associés B sur base des revenus de l'emprunt, dont l'intérêt variable est calculé sur base de la production du parc éolien concerné
- Dividende maximum légal: 6%
- Pour l'exercice 2016, le dividende moyen annuel s'élevait à 3,5%* ; pour 2017, 5,2 %* ; pour 2018, le pourcentage n'est pas encore connu
- Il n'y a aucune garantie d'un dividende minimum
- Coopérative agréée → Exemption du précompte mobilier pour les investisseurs privés résidents belges sur le dividende jusqu'à 800 EUR (montant pour l'année d'imposition 2020 - année de revenu 2019) par contribuable et par année. 30% est retenu à la source et peut être récupéré via la déclaration fiscale de 2020

** Ceci est un rendement réalisé dans le passé en fonction notamment du taux d'intérêt moyen de 4% résultant des contrats de prêt concernés. Un rendement réalisé dans le passé ne constitue pas un indicateur fiable du rendement futur.*

DIVIDENDES d'Electrabel CoGreen Scrl



Coopérative agréée → EXEMPTION du précompte mobilier sous certaines conditions sur le dividende jusqu'à 800 EUR (montant pour l'année d'imposition 2020 - année de revenus 2019)

Souscription & information

Quand?

- ✓ **INSCRIPTIONS** (du 1er avril au 30 avril 2019)
- ✓ Les parts sont **attribuées** en fonction de la **demande**
- ✓ Après attribution, paiement des parts endéans les 20 jours et les riverains deviennent **associés**

Comment?

Inscription via le site web :

www.electrabelcogreen.com

Parc éolien

[Ecaussinnes >](#)

[Soignies >](#)

Deux parcs éoliens en 2019

Du 01 avril 2019 au 30 avril 2019 inclus, les riverains vivant à proximité des parcs éoliens de [Ecaussinnes](#) et [Soignies](#) peuvent souscrire des parts B d'Electrabel CoGreen srl pour un total de 750.000 euros.

Devenir associé vous intéresse ? Cliquez sur le parc éolien [Ecaussinnes](#) ou [Soignies](#).

Réponses aux questions les plus fréquentes , [cliquez ici](#)



Le parc éolien

Electrabel & Electrabel
CoGreen?

Electrabel CoGreen:
concrètement!

SOUSCRIPTION & INFORMATION

Electrabel CoGreen scri

Formulaire de souscription de parts de catégorie B

SOUS-CATÉGORIE PROJET ÉOLIEN

Faites votre choix

Choisissez votre parc

TITRE

TITRE

- Madame
 Monsieur

NOM *

PRÉNOM *

CODE POSTAL

Choisissez votre code postal

RUE *

NUMÉRO *

TÉLÉPHONE OU GSM *

BOÎTE

E-MAIL *

SOUS-CATÉGORIE PROJET ÉOLIEN

Faites votre choix

Faites votre choix

Ecaussinnes

Soignies

Remplissez vos données personnelles

Le parc éolien

Electrabel & Electrabel
CoGreen?

Electrabel CoGreen:
concrètement!

SOUSCRIPTION & INFORMATION

NOMBRE DE PARTS SOUHAITÉES (125€ PAR PART)

Faites votre choix ^

1 (=125 €)
2 (= 250 €)
3 (=375 €)

Envoyer

Choisissez le nombre de parts

J'ai pris note et je suis d'accord avec les conditions d'inscription décrites dans [la note d'information](#)

Envoyer

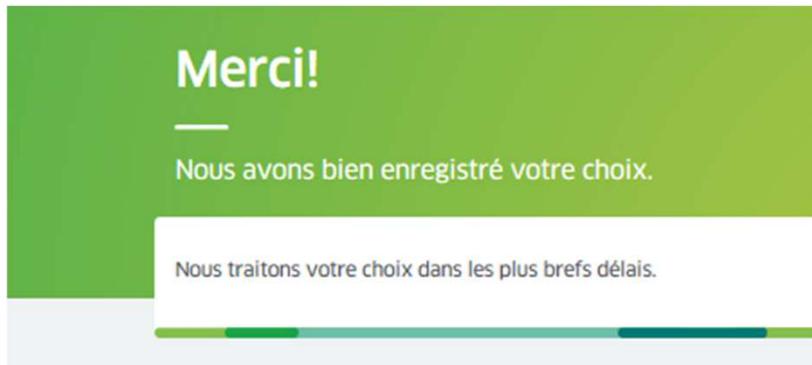
Cochez la case pour accord
Confirmation de la souscription

Le parc éolien

Electrabel & Electrabel
CoGreen?

Electrabel CoGreen:
concrètement!

SOUSCRIPTION & INFORMATION



SESSION D'INFORMATION



BROCHURE



SITE INTERNET



NOTE D'INFORMATION



ELECTRABEL COGREEN SCRL
Société coopérative à responsabilité limitée agréée de droit belge
Boulevard Simon Bolivar 34, 1000 Bruxelles
Numéro d'entreprise: 0525.640.426 (RPM Bruxelles)

**NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'OFFRE DE PARTS B
PROPOSEE PAR ELECTRABEL COGREEN SCRL**

Le présent document a été établi par Electrabel CoGreen SCRL

www.electrabelcogreen.com
info@electrabelcogreen.com

Le parc éolien

Electrabel & Electrabel
CoGreen?

Electrabel CoGreen:
concrètement!

SOUSCRIPTION & INFORMATION

Dispositions légales

- L'offre au public de Parts B par Electrabel CoGreen SCRL est exemptée de l'obligation de prospectus mais requiert la publication préalable d'une note d'information, qui ne constitue pas un prospectus au sens de la loi du 11 juillet 2018. La note d'information est disponible au siège social d'Electrabel CoGreen SCRL, ainsi que sur le site www.electrabelcogreen.com.
- L'investissement en Parts B d'Electrabel CoGreen SCRL comporte des risques. Avant de souscrire aux Parts B, les investisseurs potentiels sont tenus de lire la note d'information, en prêtant une attention particulière aux risques. Un investisseur en Parts B court le risque de perdre tout ou partie du capital investi et/ou de ne pas obtenir le rendement attendu. La contrevaletur totale de l'offre au public s'élève à 750.000 euros. Tout associé d'Electrabel CoGreen SCRL ne peut détenir plus de 20 Parts B en même temps, indépendamment du fait qu'elles appartiennent à une ou plusieurs sous-catégories.
- L'offre au public est régie par le droit belge et Electrabel CoGreen SCRL est une société de droit belge.
- Les plaintes éventuelles peuvent être adressées au Service de médiation pour les consommateurs (tél. : 02 702 52 20 – e-mail : contact@mediationconsommateur.be) ou à Electrabel CoGreen (e-mail : info@electrabelcogreen.com).

Electrabel
CoGreen 



Investir ensemble dans le parc éolien d'Ecaussinnes